

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 13 novembre 2025

Convocation adressée le 16 octobre 2025 par la Directrice par intérim de l'école, Mme Poignet
Le Conseil d'école s'est réuni le 13 novembre à 18H00.

Secrétaire de séance: **Mme Denis Chloé**

Faire un tour de table de présentation des participants au conseil d'école.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme POIGNET	Directrice par intérim
EDUCATION NATIONALE	
Mme Masson Mme Peigné Mme Woltz Mme Hutteau Mme Denis Mme Bazinet	Enseignantes
Inspectrice de l'éducation nationale	
Mme Maghfour	IEN
ELUS	
Mme Chayot	Elue
PARENTS D'ELEVES	
M Fernandes Mme Benoit Michel Mme Corvillo M. De Truchis De Varennes Mme Erjil Mme Fanny Piauult	Elus titulaires
DDEN	
Mme Sainson	DDEN
MANAGER DE LA MAIRIE	
M. Sardon	Manager mairie de l'école du Poutyl

Membres invités

Nom	Qualité
- Guillaume Pereira Marques - Diane Fournier Cornu	Elus suppléants

Mme Louchard	ATSEM
Mme BRUN	Psychologue scolaire du RASED
	enseignante spécialisée à dominante pédagogique E

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme Hutteau	Enseignantes
Mme Bazinet	
Mme Maghfour	IEN
Mme Louchard	Psychologue scolaire du RASED
Mme BRUN	enseignante spécialisée à dominante pédagogique E

1°- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école 2024/2025 :

Les membres présents l'année dernière ont reçu le procès-verbal en fin d'année scolaire dernière.

Avez-vous des remarques à y apporter avant de voter ?

Avant de voter pour l'approbation ou non du compte-rendu, Mme Poignet rappelle les modalités de vote au sein du conseil d'école.

Sur les questions qui doivent être votées, le vote à main levée est le mode de suffrage courant. A titre exceptionnel, le vote à bulletin secret peut être requis par l'un des membres.

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

Le vote par procuration n'est pas accepté.

Mme Sainson rappelle l'importance de la réglementation dans la participation au vote.

Participent au vote avec une voix par personne:

- La directrice
- Les deux élus municipaux : le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- Les enseignants titulaires ou en remplacement au sein de l'école (à hauteur du nombre de classes de l'école)
- Les représentants titulaires des parents d'élèves (ou leur suppléant si un titulaire est absent et remplacé), à hauteur du nombre de classes de l'école.
- Le délégué départemental de l'éducation nationale
- Un membre du RASED

Les suppléants des représentants de parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école, sans participer aux votes éventuels (sauf s'ils remplacent un titulaire).

Qui approuve ce procès-verbal ? 12voies/12

Qui n'approuve pas ce procès-verbal ? aucun

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2°- Présentation de l'équipe pédagogique et de l'organisation pédagogique:

L'école compte 6 classes soit 131 enfants:

- Une classe de PS: classe de Mme Rodriguez et Mme Denis (66% et 33%) avec 22 PS, l'atsem est Mme Rose. Les journées de décharge sont le jeudi et environ un mardi sur 3.
- Trois classes de PS / MS :

classe de Mme Woltz 21 élèves : 7 PS et 14 MS , l'atsem est Mme Chaillot

classe de Mme Masson 23 élèves : 6 PS et 17 MS, l'atsem est Mme Souliaert.

classe de Mme Peigné 22 élèves 8 PS et 14 MS , l'atsem est Mme Delaunay

- Deux classes de GS :

classe de Mme Poignet avec 22 GS, l'atsem est Mme Dureau Miller.

classe de Mme Hutteau et Mme Bazinet (75% et 25%) avec 21 GS, l'atsem est Mme Boisset. Présence de Mme Blet Nabih, aesh, pendant 12h.

Des stagiaires pourront être reçus par Mmes Hutteau et Rodriguez et Poignet qui sont Maîtres d'Accueil Temporaire.

3°- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves, rôles et attributions du conseil d'école :

Le taux de participation a été de 72.20% cette année, équivalent à l'année dernière. Les membres de l'équipe pédagogique remercient l'implication des parents d'élèves.

- Les titulaires sont : M Fernandes (classe de Marine), Mme Benoit Michel (classe de Géraldine), M. De Truchis De Varennes (classe d'Evelyne), Mme Corvillo (classe de Géraldine), Mme Piauult (classe d'Evelyne), Mme Erjil (classe d'Evelyne).
- Les suppléants sont : Mme Fournier Cornu (classe d'Emeline), Mme Foucard (classe d'Anaïs), M Moreau (classe de Marine), M. Pereira Marques (classe d'Evelyne), Mme Poirier Rousseau (classe de Marine), Mme Traore (classe d'Evelyne).
-
- -Le café des parents : le 20 septembre à l'initiative des RPE. Les RPE souhaitent renouveler cette action avant chaque conseil d'école.

Exposé des rôles et des attributions du conseil d'école

Rôles et attributions du conseil d'école :

- Voter le règlement intérieur de l'école
- Etablir le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire sur la semaine à 4 jours.
- Statuer sur la partie pédagogique de l'école et les avenants éventuels d'application. En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école.
- Donner tout avis et présenter toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école, notamment les actions pédagogiques éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité

des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

- Consulter par le Maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école
- Est informé sur le principe de choix des manuels scolaires ou des matériels pédagogiques
- Est informé sur l'organisation des aides spécialisées.

4°- Aides aux élèves à besoins particuliers et évaluation diagnostique des GS:

Des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont mis en place, par les enseignantes, le mardi et jeudi de 11h45 à 12h15 pour les enfants de MS et GS.

Lors de la 1ère période, les APC ont permis de réaliser des évaluations diagnostiques concernant les enfants de GS et de commencer l'aide en fonction de ces résultats.

Ces évaluations étaient importantes à réaliser afin de faire un bilan des acquis des élèves et de permettre aux enseignantes de connaître rapidement leurs besoins. Les résultats sont satisfaisants.

Lors de la prochaine période, des groupes de GS seront pris en charge afin d'approfondir leurs compétences en numération, en graphisme/écriture, en compréhension (notamment de consignes) et des ateliers autour du lexique seront mis en place. Les groupes se font en fonction des besoins des élèves, ils n'excèdent pas 4 enfants. En début d'année un document a été remis aux familles (des GS) pour autoriser la présence de leur enfant à ces ateliers. A chaque période les parents des enfants concernés seront prévenus par les enseignantes.

Les évaluations seront expliquées aux rendez-vous parents-profs et rendus dans les livrets de suivis.

Les APC ne sont pas réservés aux enfants en difficultés.

D'autres types d'aides peuvent être apportés aux enfants par les membres du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Mme Poignet présente les membres du RASED et leur rôle.

Le RASED se compose de :

- Mme Louchart Marie-Anne, psychologue de l'Education nationale
- Mme Sylvain Sylvie, enseignante spécialisée à dominante pédagogique, maîtresse E.

Des demandes de prise en charge par les membres du RASED ont été formulées par les enseignantes. Des observations en classe seront effectuées par la psychologue scolaire.

Les parents sont toujours informés de l'intervention du RASED. Pour une observation il n'y a pas besoin de l'autorisation mais pour une prise en charge c'est obligatoire. Les demandes sont effectuées en cas de problèmes de comportement, et/ou scolaires.

A la suite, une équipe éducative est mise en place.

A Olivet, d'autres dispositifs existent : la maison de la parentalité (ouvert à tout public, pas seulement les familles à besoin), l'EPE qui accompagnent les familles et proposent des ateliers.

Les parents peuvent prendre l'initiative de les contacter (associations + RASED). Distribuer la plaquette RASED.

La visite de la PMI pour les élèves de MS aura lieu le lundi 17 novembre le matin et le jeudi 20 novembre toute la journée 2025.

5° - Présentation du règlement intérieur et vote des membres du conseil d'école :

Présentation, par Mme Poignet, du règlement intérieur et des éléments importants :

- Les horaires d'ouverture des portes ont été explicités et l'importance du respect de ces horaires a été rappelée. Mme Poignet souhaite rappeler que l'entrée des adultes n'est plus autorisée après 8h30. Les enfants se rendent en classe sous la surveillance des adultes du portail.
- Les modalités de communication ont été modifiées : utilisation de Prim'OT by One pour toutes les classes depuis la rentrée 2025.
- Le respect de l'obligation d'assiduité scolaire et l'importance de prévenir en cas d'absence ont été notifiés mais pas nécessaire d'avoir un certificat médical tant qu'il n'y a pas éviction pour contagion.
- Les écharpes et foulards sont interdits.
- La présentation du programme Phare et son équipe ressource composée de Mmes Hutteau et Peigné. Toutes les enseignantes sont formées sur ce thème. La communication est fondamentale entre tous les membres de l'équipe pédagogique.
Lors d'un acte isolé il n'y a pas déclenchement du protocole.
- Actuellement, nous sommes toujours au plus haut niveau du plan vigipirate (Urgence attentat), les mesures de sécurité restent donc renforcées. Pour le temps scolaire, les voici : respect strict des horaires, plus d'accès au couloir de l'école pour les parents d'élèves sans autorisation, présence de deux adultes au portail pour un contrôle visuel, portes fermées à clé. Pour le temps périscolaire : présentation par Alexandre une porte ouverte sous la surveillance d'un agent, limitation de l'accès à l'école, possibilité de regarder dans un gros sac, vigilance concernant les personnes qui viennent chercher les enfants. Les manifestations (vente de chocolat ...) ne doivent pas être faites devant le périscolaire.

Le nouveau règlement intérieur voté (accompagné de ses annexes) sera affiché à l'entrée principale de l'école et accessible sur Prim'OT pour chaque famille qui devra en attester la réception et l'acceptation par le biais de la signature du message.

Avez-vous des remarques à formuler ?

Les représentants de parents souhaitent modifier dans le règlement intérieur scolaire :

Prim'OT par Prim'OT by ONE

Exclusion des chiens sauf pour les chiens d'assistance médicale.

Rajouter le numéro du périscolaire dans le règlement.

- Périscolaire : manager 02 38 25 97 34
- Urgence : 06 37 03 05 37
- Mail : periscolaire.poutyl@olivet.fr

Vote à main levée qui vote pour ? 12 contre ? 0 s'abstient ? 0

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Qui peut voter ? Autant de parents d'élèves que de nombre de classe donc 6 votes parents (6 titulaires), enseignants, DDEN.

6°- Présentation des projets pédagogiques en lien avec notre projet d'école

Les nouveaux programmes cycle 1 sont rentrés en vigueur dès la **rentrée 2025**. Langage, mathématiques, rythme des apprentissages... Ces ajustements cherchent à mieux structurer les apprentissages et à accompagner au mieux les enseignants et les élèves.

une réforme majeure vient modifier le programme, avec une refonte des **domaines français et mathématiques**.

Ces deux domaines portent désormais les intitulés suivants :

Développement et structuration du langage oral et écrit

Acquisition des premiers outils mathématiques

Activités et projets en lien avec les nouveaux programmes :

-Ecole dehors en lien avec EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle) et des situations d'apprentissage, ont et auront lieu dans l'année, le plus souvent au Parc du Poutyl mais aussi sur d'autres sites ; comme les musées, les jardins botaniques. Par exemple : pour les classes de Mme Masson et Mme Poignet exploitation des compétences en bord de Loire lors « des fêtes de Loire ».

Mme Peigné enseignante PS/MS explique le fonctionnement :

Projet d'école sur les saisons : exemples de situations d'apprentissage : prendre en photo des arbres pour voir le fil des saisons, ramasser des éléments de la nature pour construire des ABCdaires, travailler sur les mesures, dessiner les parties de l'arbre, travail sur les motifs répétitifs (algorithme en mathématiques)...

Les parents seront conviés par les enseignantes pour encadrer les élèves sous la responsabilité de l'enseignante.

En lien avec l'école dehors nous allons mettre un dispositif « **pris sur le vif** » pour filmer les différentes espèces animales qui gravitent, visitent et occupent l'école. Le matériel nous sera prêté par le service sciences de l'éducation nationale représentée par Mme Bonnaventure.

Des malles pédagogiques seront à notre disposition.

Nous avons aussi récolté 4 microscopes du collège Charles Rivière et nous remercions M Briganda, papa d'Emma pour ce généreux don.

La participation des parents dans nos activités sera toujours importante pour créer ce lien famille/école.

Participation autour d'ateliers cuisine, de sortie, d'ateliers créatifs, et même mathématiques.

M De Truchis De Varennes (enseignant en université) , papa d'élève de Hugo de grande section de la classe Mme Poignet, va proposer des ateliers de manipulation autour du nombre et de sa probabilité. Un travail de collaboration avec les enseignantes de GS pour faire découvrir et réfléchir les enfants sur les différentes quantités qui peuvent avoir un impact sur la résonnance d'un résultat.

Projet Antarctique pour les GS (suivi sur primot by one en classe): À partir de **mi-novembre**, une mascotte, PACO un manchot va accompagner deux explorateurs courageux, **Matthieu Tordeur**, un aventurier qui traverse les glaces en kite, et **Heïdi Sevestre**, glaciologue, qui étudie les glaciers pour comprendre comment l'Antarctique a réagi aux changements de températures dans le passé. Ensemble, ils vont parcourir 4 000 km en Antarctique, traînant un pulka de 200 kg dans des températures glaciales jusqu'à -50°C !

🏠 À la maison, les parents et élèves peuvent suivre les aventures de Matthieu et Heïdi grâce à une version publique du blog, accessible depuis un raccourci dans la vue Mes applis. La version publique du blog n'émet pas de notification et les commentaires ne sont pas visibles.

-Des activités à la bibliothèque :

La classe de Marine le 3 octobre. La classe de Mme Rodriguez le 21 novembre. La classe de Mme Poignet le 25 novembre (thème les copains d'abord), la classe d'Anaïs le 9/12, la classe de Géraldine le 19/12 et d'autres dates sont envisagées dans l'année.

-La journée du non au harcèlement : le 6 novembre. Différentes activités ont été proposées aux élèves selon les classes : des lectures d'albums, l'apprentissage d'un chant « *On est tous pareils* », débat/discussion à partir de dessins, mise en scène de situations... Mme Poignet rappelle que l'équipe pédagogique travaille au quotidien sur ce thème : le respect des camarades, l'empathie, l'entraide...

-Cinématernelles : chaque classe se rendra au cinéma des Carmes. Le 6 février 2026 pour les classes de Mme Poignet, Mme Rodriguez et Mme Peigné et le 12 mai au matin pour les classes de Mme Woltz, Mme Masson et Mme Hutteau pour les quatre autres classes. Le transport se fera en car avec le solde du budget transport. Les entrées seront financées par la coopérative scolaire (3.10 euros par enfant). Une aide financière sera octroyée par la mairie.

-L'Alliage : Inscription pour les GS au spectacle JMF « Arc en ciel d'Anatolie » le 27 janvier 2026 en après-midi. Une aide financière sera octroyée par la mairie. Inscription pour les MS au spectacle « *l'ombre des choses* » le 30 janvier à 10H30.

-Mise en place de deux chorales : participation aux rencontres chantantes à l'Alliage au printemps 2026.

-Fête de Noël : le 9 décembre à l'Alliage. Chorale et goûter de Noël. Les enfants sont attendus pour 17h à la salle de L'Alliage pour un début de spectacle à 17h15. Nous inviterons les parents à réaliser des gâteaux. Une vente de chocolat chaud sera proposée. Répétition de la chorale de Noël le lundi 8 décembre et mardi 9 décembre à 9h30. La tenue retenue sera paillettes ou brillant.

L'association des parents d'élèves souhaitent faire venir un photographe pour des photos de famille.

-Passage du Père Noël : Lundi 15 décembre à 9h00. Un accueil sera organisé afin de réaliser la distribution des cadeaux achetés avec la participation financière de la mairie (129 euros par classe). Une chorale sera organisée devant le Père Noël et un petit déjeuner de Noël sera offert par la coopérative scolaire aux enfants.

-Halloween : le 17 octobre, les enfants sont venus déguisés. Des activités périscolaires ont été prévues (toiles d'araignées, déguisement, pochettes de jeux pour chaque enfant). M. Sardon précise qu'un temps festif aura lieu avant chaque fin de période.

-Photographe scolaire : Cette année nous changeons de photographe « PhotoMathieu », implanté sur toute la France avec 60 ans d'expérience. Nous prévoyons les photos en mars au moment du printemps. 12 mars 2026.

-Rencontre enseignante/famille : des rendez-vous vous seront proposés en milieu d'année scolaire (vers le début de février) afin de faire le point sur la scolarité de votre enfant et de vous remettre le livret scolaire complété. Celui-ci devra nous être rapporté signé. Nous vous le donnerons à nouveau en fin d'année scolaire. Il est également possible de se rencontrer à d'autres moments, sur demande de l'une ou l'autre des parties, en la présence ou non de la directrice. Je rappelle que l'interlocuteur privilégié des parents reste l'enseignante de son enfant. Présentation du carnet de suivi des apprentissages.

-Piscine : pour les élèves de GS, du 04 /05 au 11/06, à raison de 2 séances par semaine (lundi matin et jeudi après-midi). Afin de respecter la réglementation, les parents accompagnateurs doivent passer un agrément (3 dates au choix : mardi 14 octobre, mardi 13 janvier, mardi 7 avril à 17h15) à la piscine de l'Inox. Faute d'accompagnateurs, les séances devront être annulées. Mme Poignet sollicite les représentants des parents d'élèves afin de relayer cette information (donnée également lors de la réunion de rentrée).

-Fête d'école prévue le 12 juin (proposition de date), en élémentaire la date est prévue le 19 juin et les autres écoles se sont positionnées sur le 26 juin. Pour des raisons matérielles, toutes les écoles ne peuvent pas inscrire leur date le 26 juin.

D'autres activités verront le jour au fur et à mesure de l'année.

7°- Organisation du temps scolaire et périscolaire :

Temps scolaire :

Le matin 8h30/11h45 : les enseignantes sont en classe avec leurs élèves. Chaque classe dispose d'un créneau en salle de motricité au quotidien. Les récréations se font dans les deux cours (10h30/11H).

L'après-midi 13h35/16h30 :

- Les PS sont au dortoir au maximum jusqu'à 15h
- Les MS sont au dortoir (en salle de motricité) pour ceux qui dorment jusqu'à 14h15 ou dans leur classe avec leur enseignante
- Les GS sont dans leur classe

A partir de 14h30, les élèves retrouvent leur classe et leur enseignante. La récréation se déroule en deux temps : 15h15/15h45 dans la cour principale, 15h45/16h15 dans la « petite cour ».

Les besoins en sommeil sont évalués régulièrement avec les atsems.

8°- Travaux et sécurité à l'école :

Présentation des PPMS unifiés (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Risques majeurs et Attentat-intrusion aux membres du conseil d'école par Mme Poignet.

Ces documents ont été envoyés à l'Inspection académique, à la Mairie d'Olivet, qui les transmettra à leur tour aux services de sécurité et de secours.

Différents exercices de mise en sécurité ont eu lieu et vont avoir lieu. M. Pelé, représentant de la sécurité, est invité régulièrement. Le premier a eu lieu le 16/10 (intrusion malveillante par la salle de motricité donc évacuation par l'arrière de l'école pour les classes qui donnent vers l'arrière du Parc et confinement silencieux pour 3 classes du couloir). La mise en sécurité fut rapide et les enfants ont bien respecté les consignes de leur enseignante. Les prochaines fois, les scénarii varieront : intrusion par l'arrière de l'école, confinement dans l'école. Signal par talkie-walkie

Les représentants de parents d'élèves ont demandé si les enseignants avaient dans leur cursus la formation aux premiers secours des enseignants. Diplôme obligatoire de premiers secours pour présenter le concours depuis septembre 2006.

Les parents demandent un affichage sur les représentants des personnels qui sont en capacité de faire les premiers secours.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 15 septembre. Tout s'est très bien déroulé. Les enfants et le personnel étaient prévenus. Lors des autres exercices, les enfants pourront ne pas être prévenus, les adultes également, un exercice aura aussi lieu à la fin de la sieste et un pendant la sieste.

Le but de ces exercices est de créer des gestes réflexes mais également de s'améliorer.

Des travaux ont été réalisés ?

M Sardon a expliqué lors d'une réunion spécifique avec les représentants de parents les futurs travaux à venir.

A savoir

- les cloisonnettes dans les toilettes pour les enfants

Devait être réalisées sur la période de la Toussaint mais travaux reportés en février.

M. Sardon répond à la question des RPE concernant la ventilation du dortoir :

Modification sur la température dans la sieste, technique pour aérer ou surélever les matelas pour éviter l'humidité, faire des trous à la scie cloche et surélever ceux du bas.

Travaux les 15 premiers jours de décembre sur la fibre (tranchée faite devant l'école)

9°-Budget municipaux et de la coopérative scolaire :

Mme Masson présente les comptes de la coopérative scolaire : Il y aura des investissements décidés en équipe en fonction des projets prévus.

Tous les budgets de la Mairie ont été soldés (en année civile): pour les fournitures (de 4992 euros), pour Noël (budget de 774 euros, 129,33 € par classe) et le budget transport (2270 euros).

Le retour n'est pas positif avec Majuscule (commandes perdues, pas complètes...).

Mme Corvillo présidente de l'association des parents d'élèves du Poutyl présente la nouvelle association et les actions prévues :

Depuis le mois de juillet 2025, l'association « Les parents d'élèves du Poutyl » a été créée (compte bancaire), actions proposées : photo de Noël, appel adhésion lancé le 13/11/25 proposition de 5€ (soutien financier notamment pour couvrir les frais d'assurance et dans un 2^{ème} temps faire un appel pour rejoindre l'association.

Les parents souhaitent mettre une table à la fête de Noël pour les adhésions, (1^{ère} réunion en janvier), 3^{ème} temps : parler des actions et des participations

10°-Questions diverses:

Mme Poignet répond à la question des RPE concernant le non-remplacement des enseignantes. Quand une enseignante est absente, la circonscription est immédiatement prévenue ainsi que les parents d'élèves par Prim'OT by one. Si elle n'est pas remplacée, les enfants sont répartis dans les autres classes en fonction d'une liste affichée et préétablie. Les parents qui souhaitent garder leur enfant peuvent le faire après nous avoir prévenues. Dans tous les cas, nous accueillons les enfants même en cas de non remplacement.

Mme Poignet tient à remercier les membres de la circonscription qui ont pu remplacer la quasi-totalité des absences.

Retour des parents sur la tarification de la cantine alors que l'enseignant est absent et a demandé de garder les enfants à la maison.

Le service cantine est dissocié du fonctionnement classe et ne peut être annulé au dernier moment.

Question des gourdes : autorisation d'utilisation même sur le temps périscolaire scolaire.

Mme Poignet remercie au nom de toute l'équipe, les services de la Mairie pour les diverses interventions au sein de l'école.

Mme Poignet remercie au nom de toute l'équipe, les RPE de leur investissement et de leurs idées

Mme Poignet remercie toute l'équipe enseignante pour leur soutien.

Toute l'équipe enseignante remercie Mme Sainson pour sa présence à nos côtés et son regard éclairé.

Mme Rodriguez remercie M. Sardon et toute l'équipe périscolaire, les parents d'élèves pour leurs messages d'encouragements, les photos et dessins des enfants.

Mme Rodriguez remercie très chaleureusement ses collègues d'avoir assuré la continuité avec efficacité pendant son absence, d'avoir aidé et soutenu Mme Poignet. Un grand merci à Mme Poignet qui a su faire face et gérer de nombreuses situations. La force d'une équipe.

Le conseil d'école souhaite un très bon rétablissement à Mme Rodriguez.

Nous déterminerons les prochaines dates des conseils d'école ultérieurement.

Le 13/11/2025 fin de séance à 20h10
à la maternelle du Poutyl

La directrice par intérim de l'école, présidente de séance

POIGNET EVELYNE,
signature



La secrétaire de séance,
Mme DENIS CHLOE

Signatures



Mme CORVILLO
Signature

